

# ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE CERVENS

BULLETIN n°2  
Automne-hiver  
2022



## ÉDITO

Le deuxième numéro du bulletin de l'association **Mémoire et Patrimoine** arrive entre vos mains en ce début d'année. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une bonne et belle année 2023.

Ce bulletin propose la suite de l'histoire de l'école du village : chronologie des principaux événements qui ont jalonné son évolution et ses transformations depuis plus d'un siècle et demi, histoire qui continue de s'écrire avec les écoliers d'aujourd'hui.

Il propose aussi le souvenir d'une activité jadis présente dans les lieux de villégiature mais aujourd'hui disparue, les pensions de famille : l'une d'elles a accueilli de nombreux estivants à Pessinges de 1948 à 1960.

Des documents photographiques de situations qu'on ne reverra plus dans les rues de Cervens complètent ces textes.

Nous travaillons actuellement à la construction d'un site Internet qui sera opérationnel au printemps 2023. Le bulletin n° 3 / Printemps-été 2023 reviendra plus en détail sur cet outil.

Il sera accessible à l'adresse : <https://memoiredecervens.fr>.

**Bonne lecture.**

Jean François Noël, président.

### L'École du village (suite)

Dans le bulletin précédent, nous avons laissé Françoise Matringe dans sa classe des filles en 1888. À cette date, les deux classes – garçons et filles – sont installées depuis plusieurs années dans leurs nouveaux locaux du rez-de-chaussée de la mairie-école, vastes et confortables. Ce sont ces deux salles qui hébergeront l'école jusque dans les années 2000.

Revenons à la fin du Second Empire : Cervens est française depuis peu, l'école est pauvre et le maire Jean Marie Buclin entretient des rapports difficiles avec les instituteurs. Par exemple, en 1863 : « La salle d'école des garçons est petite, mal aérée et malpropre, l'air y est vite corrompu. Le maire refuse de délivrer à l'instituteur son traitement du second trimestre 1863 au motif qu'il a été accordé aux élèves pendant ces derniers temps deux récréations de dix minutes pendant les heures de travail ; ce qui est d'ailleurs recommandé par l'inspecteur primaire, sous couvert de l'Inspection Générale. » (*Archives départementales* 74).

Dans ces années 1860, les salaires des instituteurs, payés par la commune, sont très faibles et pas toujours versés à échéance : plusieurs documents d'archives relatent les réclamations d'instituteurs (trices) qui sont réellement dans le besoin et n'arrivent que péniblement à nourrir leur famille. En 1862, « demoiselle Verboux », institutrice, réclame encore des arriérés de traitement de 1860.

En 1881-1882, l'instruction primaire devient gratuite et obligatoire. C'est une avancée majeure pour la mise en place de l'école républicaine, à une époque où la jeune III<sup>ème</sup> République est encore fragile. Les garçons, de leur côté, reçoivent un enseignement de base – lire, écrire, compter – semblable à celui des filles, avec toutefois une nuance : dans sa classe de filles, Françoise Matringe réserve deux après-midi à l'économie domestique et à la couture tandis que les garçons, après la défaite de 1870 contre les Prussiens, la perte de l'Alsace et de la Lorraine et le désir de revanche (au moins au niveau du gouvernement), sont astreints à des exercices militaires donnés dans l'enceinte de l'école. Une loi de juillet 1882 stipule que « Tout établissement public d'instruction primaire [...] pourra, sous le nom de *bataillon scolaire*, rassembler ses élèves pour les exercices gymnastiques et militaires pendant toute la durée de leur [scolarité]. » Dans *La Revue pédagogique* de 1882, on peut

lire aussi que c'est aux instituteurs, ces hussards noirs de la République, « que revient l'honneur de faire des hommes et des citoyens des enfants qui leur sont confiés, en gravant profondément dans leurs jeunes âmes l'amour ardent de la patrie, le sentiment de la discipline, l'idée inébranlable du devoir, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, le mépris de la mort quand il s'agit de donner sa vie pour une cause juste et sainte » (<https://info.persee.fr/>).

Cervens n'échappe pas à la règle et le maire François Dépierre, dans un courrier du 2 septembre 1883 à la hiérarchie militaire, félicite « le sieur Dépierre Frédéric, qui a été nommé pour enseigner les exercices militaires aux enfants de l'école de Cervens ; [il] s'est très bien acquitté de cette tâche depuis le jour de sa nomination ». Cet enseignement particulier cessera en 1892.

En 1900, le bâtiment de la mairie-école s'agrandit d'une salle pour accueillir l'école enfantine (école maternelle, actuellement bureau d'accueil de la mairie).



*La mairie-école dans les années 1920. Le préau vient d'être construit (comparer avec la photo du bulletin n°1-page 8).*

Au tournant du siècle, à plusieurs reprises, notamment en 1895, 1900 et 1906, l'école reçoit du Ministère des lots de livres pour alimenter sa

bibliothèque (les enseignants n'avaient pas le choix des titres). Dans les inventaires que nous avons pu retrouver, figurent, outre des œuvres littéraires (La Fontaine, Victor Hugo, Georges Sand...) :

- Pour les filles, des ouvrages d'économie domestique, de jardinage..., tout ce qu'il faut pour devenir bonne ménagère.
- Pour les garçons, des titres plus virils, exaltant le courage, le patriotisme..., tout ce qu'il faut pour devenir bon petit soldat.

Quelques citations, au hasard, extraites d'ouvrages reçus pour la bibliothèque (<https://gallica.bnf.fr>) :

- Dans *La future ménagère...* de Mademoiselle Ernestine Wirth : « La petite fille n'a qu'une vocation possible, celle de la vie domestique honorée par le travail et ses modestes vertus » et « Que deviendrait [...] l'intérieur des ménages si les femmes prenaient part aux votes de nos assemblées ? »
- Dans *Vaillance* de C. Wagner (éditeur Fishbacher) : « Lorsque l'adolescent, parvenu à une certaine heure qu'il n'oubliera plus, reçoit la révélation de la patrie [...] il se passe en lui quelque chose de sacré. Il naît à une existence nouvelle. L'idée de la patrie a passé par son âme et l'a ennobli d'un coup. De ce moment il est capable de grandes actions, de grandes souffrances pour ce pays dont il est l'enfant. »

Pendant la Grande Guerre, l'instituteur Émile Charlet est mobilisé et ses élèves, comme dans la plupart des situations similaires, sont confiés à l'institutrice ou à un jeune stagiaire non encore appelé sous les drapeaux.

Jusqu'en 1921, l'écolier est en classe, six heures par jour, cinq jours sur sept : le jeudi pour l'instruction religieuse, et le dimanche. Peu de vacances (par rapport à aujourd'hui) : un mois et demi l'été, une semaine à Pâques et quelques jours fériés. Mais l'ignoble boucherie de 14-18 a saigné à blanc les campagnes, l'agriculture a besoin de main d'œuvre : il faut donc diminuer le temps passé à l'école.

À partir de 1922, les enfants deviennent libres deux mois chaque été et en complément des congés existants, six jours de congés mobiles sont mis à la disposition des municipalités. Cervens décide, « en accord avec le corps enseignant » : deux jours les 26 et 27 décembre, le 26 étant fête patronale (il n'y a donc pas de congé pour Noël et le Nouvel an, congés qui n'apparaîtront qu'en 1925) ainsi que quatre jours pour les fenaisons,

à prendre dans la dernière semaine de juin ou la première de juillet, suivant le temps. (*Conseil municipal, 23.12.1922*).

En 1926, le maire propose au conseil la *gémiation* des classes : il s'agit du regroupement des enfants par âge et non plus par sexe. « Les Conseillers, après exposé de Monsieur l'instituteur, reconnaissant que cette coéducation doit donner de meilleurs résultats quant à l'instruction et à l'éducation, désirant que les enfants obtiennent, durant la scolarité, le maximum d'instruction, demandent à l'unanimité à Monsieur le préfet de bien vouloir autoriser l'application de ce système dans la commune de Cervens à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1927. » (*Conseil municipal, fin 1925*). Les milieux conservateurs du village se sont fortement opposés à cette mesure progressiste. D'aucuns y voyaient Cervens en *perdition*.

À partir de 1932-33, les instituteurs John et Emma Sublet pratiquent la démarche pédagogique de Célestin Freinet qui place l'enfant dans son environnement (ici rural) par des promenades-découvertes, lui fait découvrir le monde par l'expérience, etc... Des anciens du village s'en souviennent encore : Pierre Vittet (95 ans aujourd'hui) et des camarades étaient envoyés au château de la Rochette pour mettre en évidence la structure des bâtiments, trouver le chemin des canaux d'alimentation des douves..., et devaient rendre compte à leur retour, devant la classe réunie.

Une petite imprimerie, avec des caractères en plomb, avait été installée dans la classe. Pierre se souvient : « Le maître nous faisait rédiger un texte libre, sur un sujet de notre choix. La classe choisissait un des textes qui était ensuite imprimé et sur lequel nous discussions, nous

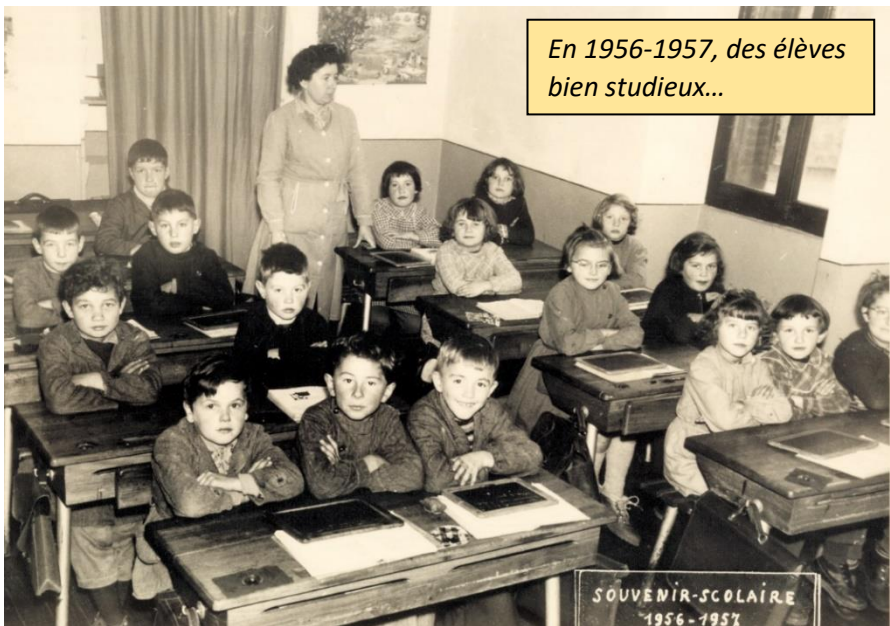


*L'institutrice et quelques « petits » vers 1930*

faisons des exercices de grammaire et de français ; nous en déduisons un programme d'expériences ou de sorties à réaliser, etc. »

Mais la démarche n'est pas appréciée par tous : l'instituteur est perçu comme laxiste, des parents qui ne comprennent pas la démarche pédagogique craignent que leurs enfants ne reçoivent pas l'éducation qu'ils attendent de leurs instituteurs. L'expérience tourne court, les instituteurs sont mutés...

En 1933, à la demande de l'instituteur (probablement John Sublet), la commune achète un « Didacfilm », projecteur de diapos montées sur film 35 mm. Un matériel d'enseignement assez révolutionnaire pour l'époque.



Au début des années 1950, la commune, sollicitée par l'Inspecteur primaire, acquiert un terrain près de l'ancienne salle des fêtes (située à l'emplacement de l'actuelle boulangerie), pour y installer un plateau d'évolution pour les écoliers.

Dans les années 1970 puis 80, les enfants de l'école ont bénéficié de plusieurs classes de mer, organisées tous les trois ans : une vingtaine d'enfants partaient trois semaines au bord de l'Océan, dans les Landes à Taussat, à l'île d'Oléron, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie avec leur instituteur(trice) et un(e) animateur(trice) dans un centre de la FOL. La

dernière classe de mer a eu lieu en 1986. Tâche écrasante pour les enseignants, souvenirs inoubliables pour les enfants...

Vers 1980 et pendant la durée des travaux de rénovation de la mairie-école, les deux classes sont transférées dans des préfabriqués installés sur le terre-plein devant la salle polyvalente, elle-même en construction.

En 1984-85, dans le cadre du Plan informatique pour tous, l'école est équipée d'ordinateurs Thomson TO7, achetés par la commune avec la participation du Foyer rural. D'un maniement délicat – on était au tout début de l'informatique individuelle –, ils ont permis une initiation à l'outil informatique des petits et des grands. Avant 1990, les TO7, devenus obsolètes, étaient mis au placard.

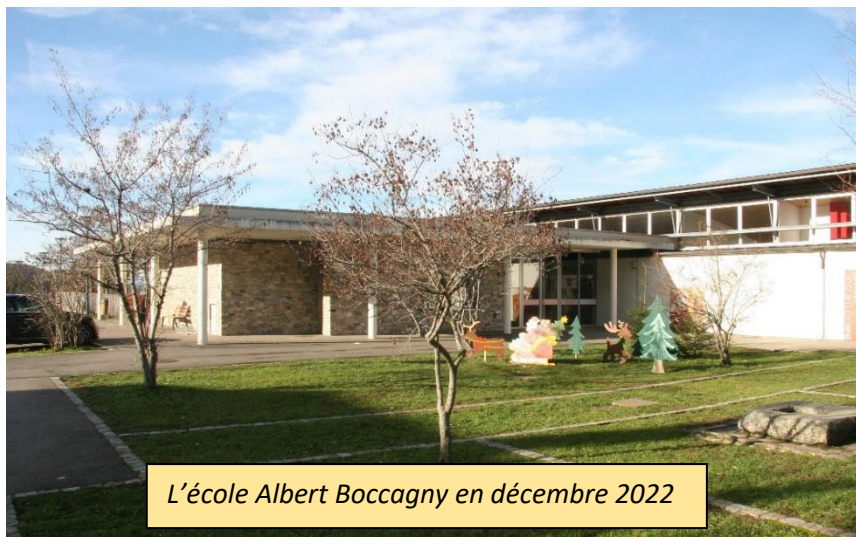
L'école à deux classes fonctionne sans grand changement jusque vers 1995, date à laquelle une troisième classe ouvre dans l'ancienne salle des fêtes, rénovée et adaptée pour ses nouvelles fonctions.



*La classe des grands en 1982. C'est aujourd'hui la salle du conseil municipal.*

L'année 2005 est celle de grands travaux communaux, avec la rénovation de la salle polyvalente, la construction de l'immeuble de la boulangerie et celle de l'école que nous connaissons aujourd'hui. Le « déménagement » a lieu à la Toussaint 2005 et une quatrième classe ouvre à la rentrée 2006.

L'inauguration de l'école Albert Boccagny a lieu le 7 octobre 2006.



L'école Albert Boccagny en décembre 2022

## LA PENSION DE FAMILLE DE LUCIEN PINGET

Après l'instauration des congés payés, en 1936, beaucoup de familles ont souhaité profiter de quelques jours de liberté pour aller respirer le « bon air de la campagne », pour découvrir la mer, la montagne que la plupart n'avaient jamais vues. Pour que des familles aux revenus modestes puissent bénéficier de ces loisirs nouveaux, il a fallu créer des lieux d'accueil abordables : terrains de camping, colonies de vacances... Ainsi sont apparues les pensions de famille, souvent en milieu rural, chez des particuliers qui disposaient de locaux suffisants, pour recevoir des citadins qui cherchaient à passer quelques semaines de repos et de découverte à des conditions favorables.



À Pessinges, Lucien Pinget et son épouse Julie se sont lancés dans l'aventure et ont reçu leurs premiers pensionnaires à l'été 1948. Avec quatre chambres disposant d'un confort spartiate (mais avec eau courante... !) tout à fait appréciable pour l'époque, ils pouvaient recevoir une dizaine de personnes en pension complète.



*L'escalier de pierre marque l'entrée de l'établissement. Les enfants des pensionnaires (citadins) apprécient l'immersion dans le milieu paysan.*

Les archives de l'entreprise, conservées par la petite-fille de Lucien, donnent des précisions intéressantes sur le fonctionnement de la pension : dès la première année, et grâce à quelques petites annonces dans des journaux locaux – la Voix du Nord par exemple – , plusieurs familles ont résidé quelques jours, parfois un mois complet, voire plus à Pessinges.

Des estivants sont venus d'un peu partout : de France, principalement de Paris et de sa banlieue, du Maroc et de l'Algérie – deux pays encore sous domination française –, souvent plusieurs années de suite.

Un exemple : à l'été 1952, une famille de quatre personnes séjournant vingt-sept jours a payé 73 020 (anciens) francs « café et cidre compris », ce qui correspond à la somme de 1856 euros de fin 2022, soit 68 euros par jour pour les quatre estivants (d'après <https://france-inflation.com>).

**VOTRE VOYAGE EN FRANCE**

**SAVOIE**

Thollon (10 kms Evian) Hte-Savoie  
Ht. 1000 m. Dép. téléphérique Memises (1700 m.) **Hôtel Beaujeu et des Memises**. Tél. 4 Ouv. tte l'année. Tt conf. Cuis. très soignée. Cures pour votre cure d'eau, service quotidien assuré par hôtel. Px avant. pr. Mai-Juin-septembre.

**LAC D'ANNECY - St-Jorioz**  
Hôtel-pension (Châtaigniers). Gd calme. Amb. symp. 1.000 à 1.500 F nets

**AMPHION - Lac Léman Hte-Savoie**  
LE TILLEUL - T. conf. cuis. soig. Px sp. av. sais. Ouv. Pentecôte

**PUGNY CHATENOD (Savoie)**  
Maison p. fillettes et l. fil. Proxim. Aix-les-Bains et Mt « La Châtaigneraie » sur Lac Bourget. P. Cours vacances. C

**DAUPHINE**

St-Bueil (Isère) pr/ Gde Chartreuse. Hôtel-Pens. **BARON**. Tél. 6. Repos pêche, exc. Terrasse, jard. jeux pl. air, cuis. soign. t. compr. 825 F p. j. 15 juillet-31 août 900 F BNC

**MASSIF CENTRAL**

**LAMALOU - LES BAINS**

*Annonce parue en 1955 dans un journal probablement marocain.*

La pension Pinget a fonctionné jusqu'à l'été 1960. Les chambres ont ensuite été transformées en logement loué l'été, à des ouvriers ou des enseignants principalement. C'est aujourd'hui une habitation privée.

## BULLETIN D'ADHÉSION – ANNÉE 2023

Si vous souhaitez faire partie de notre association, vous pouvez nous retourner le bulletin ci-dessous, accompagné de votre cotisation.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et commune : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Cotisation annuelle : Membre adhérent : 20 €.

Membre bienfaiteur : 80 € minimum

Contact : [info@memoiredecervens.fr](mailto:info@memoiredecervens.fr)

Site Internet : [www.memoiredecervens.fr](http://www.memoiredecervens.fr)

Date et signature :

## CERVENS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



*Dans les années 1970, la fruitière est encore en activité (à gauche). Elle est isolée des premières maisons du village.*



*Aujourd'hui, de gauche à droite : l'ancienne fruitière fermée depuis de nombreuses années, l'école, la salle polyvalente et la boulangerie.*

## IMAGES DU PASSÉ



*En 1964, au Carrefour nord du chef-lieu. Heureuse époque (?) où l'on pouvait tenir toute la route sans risque.*



*Vers 1960, fenaison chez Bolley. Trois personnes étaient nécessaires et la pente du terrain ne facilitait pas la tâche.*

Crédit photographique (pages) : Photo Curzon : 12b ; collection Jocelyne Rion : 8, 9, 10 ; photos JF Noël : 1, 8, 11b, 12h ; DR/collection JF Noël : 3, 5, 6, 7 et 11h.

Bulletin de l'Association Mémoires et patrimoine de Cervens, réalisé par les membres bénévoles de l'association. Directeur de la publication : Jean François Noël.

Publié avec le soutien de la Commune de Cervens. Imprimé par Fillion-Imprimerie sur papier recyclé.

Contact : [info@memoiredecervens.fr](mailto:info@memoiredecervens.fr) – 06 71 47 23 93